

Textes de référence : Arrêté du 4-5-2021 ; Circulaire du 19 mai 2021

Epreuves d'admission - CAFIPEMF

L'admission comporte deux épreuves :

Une épreuve de pratique professionnelle avec un temps d'enseignement en classe suivi d'un entretien avec le jury pour la première épreuve.

La deuxième épreuve se compose d'une observation de séance auprès d'un professeur des écoles suivie de l'analyse de la séance observée avec l'enseignant puis dans un second temps la rédaction d'un rapport de visite par le candidat et dans un troisième temps d'un entretien en jury.

Pour quelques candidats l'épreuve 1 a pu être aménagée en réalisant une séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel ainsi que l'entretien qui en a découlé.

Dans les Alpes-Maritimes 26 candidats ont passé les épreuves d'admission.

Dans le Var 20 candidats ont passé les épreuves d'admission.

❖ Première épreuve

Dans les Alpes-Maritimes 4 candidats ont été dispensés de la première épreuve.

Dans le Var 5 candidats ont été dispensés de la première épreuve.

Constats :

Concernant le temps d'enseignement en classe

Les enseignants qui ont bien réussi cette épreuve sont ceux qui ont présenté une pratique dynamique et efficiente à partir d'une séance d'apprentissage ou de découverte.

La plupart du temps les différentes phases de la séance sont bien construites, explicites et anticipent la différenciation nécessaire pour adresser l'ensemble des besoins des élèves de la classe.

La préparation de classe correspondait bien à ce qui a été réalisé devant le jury et l'ensemble des documents de préparation fourni a permis aux membres du jury de bien se repérer dans ce qui a été présenté.

Le cas échéant, si la classe était à cours multiple, le candidat (sauf cas particulier) s'est bien adressé à l'ensemble de sa classe, en équilibrant son temps de présence sur les différents niveaux. Il a ainsi bien pris en compte la diversité des élèves de sa classe. Il a alterné les modalités de travail (individuel, par groupes, en collectif) et les types d'activités (à l'oral/à l'écrit).

Les candidats qui ont clôturé leur séance (mise en commun et institutionnalisation) ainsi que ceux qui ont pu se doter d'une évaluation ou d'un retour sur l'activité d'apprentissage en fin de séance ont été valorisés.

Concernant l'épreuve aménagée : séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel

Les enseignants qui se sont distingués ici ont apporté des éléments concrets transférables par les professeurs des écoles.

Concernant l'entretien avec le jury

Les candidats qui ont bien réussi cette épreuve ont été capables d'entendre les questions du jury et le changement de cap qui pouvait leur être demandé dans leur réflexion, dans leur cheminement de séance ou de formation professionnelle présentée.

Les candidats qui ont montré un faible écart entre le prévu et le réalisé ont été valorisés, tout comme ceux qui ont été capables d'analyser les difficultés rencontrées et de proposer une ou des reconstructions efficaces.

Les candidats qui ont également dépassé l'analyse du seul climat de classe au bénéfice des apprentissages réalisés ont été mis en valeur par le jury.

De même, les candidats qui ont montré leur préoccupation pour l'école inclusive quand la séance ou la classe le nécessitaient ont été appréciés.

Ceux qui ont pu articuler pratique de classe et lectures didactiques ont également bien réussi.

Conseils aux candidats :

Concernant le temps d'enseignement en classe :

- Présenter une séance de découverte ou d'apprentissage, les séances de systématisation, de réinvestissement ou d'évaluation sont à éviter afin de pouvoir bien mesurer la capacité du ou de la candidate à pouvoir enseigner une nouvelle notion à la classe. Envisager la séance comme une démonstration de pratique avec un aspect modélisant.
- Présenter une pratique ordinaire de classe et structurée sans chercher à « faire un spectacle » en direction du jury.
- Présenter une séance en français ou langage en fonction du cycle ou en mathématiques. Il est aussi possible qu'une courte séance complémentaire, en fonction du temps restant, porte sur un autre domaine disciplinaire mais en ce cas elle contribue à l'enseignement des fondamentaux en français/langage ou mathématiques. Les compétences sont alors clairement identifiées et articulées à ces fondamentaux.
- Prévoir un dossier pour chaque membre du jury (3 personnes) afin que chacun puisse disposer de la séance présentée lors de l'épreuve mais aussi de tous les éléments nécessaires à sa recontextualisation (séquence et place de la séance observée, programmations et/ou progressions).
- Donner les traces écrites qui vont devoir être construites par les élèves pendant la séance (photocopies de supports à compléter, photos à légender, etc...) pour que le jury puisse s'approprier le cheminement choisi par le ou la candidate.
- Penser la lisibilité et le détail de sa préparation pour le jury (domaine d'enseignement, consigne efficace, objectif opérationnel, compétences attendues, rôle du PE, tâche des élèves, différenciation, etc...) afin que tout concoure à avoir une idée précise de la conduite de séance. Être attentif à sa présentation et à son orthographe.
- Adopter un langage modélisant et une attitude bienveillante.
- S'attacher à ce que les élèves soient enrôlés, puis progressent pendant l'activité et se rendent compte en fin de séance de leurs progrès (passage du faire à l'apprendre). Mesurer leur investissement dans l'activité proposée et le cas échéant réguler sa séance en fonction des réussites ou des difficultés des élèves.
- Être explicite (affichages, référentiels, etc...) et confronter les élèves à la complexité, les mettre en recherche.
- En maternelle, penser à bien détailler tous les ateliers et pas uniquement celui pris en charge par l'enseignant, penser l'articulation avec l'ATSEM dans sa préparation pour expliciter la co-intervention prévue.
- En maternelle toujours, adapter sa séance de langage ou mathématiques à la durée d'attention des élèves en veillant à l'articuler avec une autre séance complémentaire dans un domaine associé aux fondamentaux.
- Présenter une salle de classe accueillante, veiller aux affichages et à la structuration de l'espace-classe.
- Ne pas se lancer le jour du CAFIPEMF dans une activité nouvelle et non-connue des élèves.
- Veiller en amont au bon fonctionnement des outils informatiques si besoin est.

Concernant l'épreuve aménagée : séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel

- Bien s'insérer dans la trame générale des animations pédagogiques pour donner du sens à l'action de formation proposée.
- Définir clairement le but de l'action de formation et la ou les notions traitées afin que le formateur et les formés soient dans une dynamique commune.
- Donner des conseils concrets et ciblés aux personnels formés.

Concernant l'entretien avec le jury

- Être à l'écoute des questions du jury (notamment si la question revient) et ne pas se précipiter pour répondre. Rebondir sur les questions du jury, le cas échéant.
- Ne pas tomber dans une auto-critique systématique. Défendre ses positions sans rigidité.
- Demander une reformulation de la question si l'on n'est pas sûr(e) d'avoir bien compris le sens de celle-ci.
- Dire (en nombre raisonné) lorsque l'on ne sait pas.
- Se doter de définitions claires des concepts proposés dans la séance ou la formation proposée.
- Être en capacité de justifier ses choix. Être capable de recontextualiser sa séance.
- Savoir se décentrer pour envisager de nouvelles approches. Prendre du recul sur les axes abordés afin d'analyser sa pratique de classe ou pour l'épreuve aménagée les pistes de formations fournies.
- Donner des références bibliographiques en nombre raisonné, maîtrisées et pertinentes.
- Bien connaître les textes pour justifier ses choix pédagogiques et didactiques. L'objectif est de pouvoir interagir et échanger avec le jury en s'appuyant sur une maîtrise assurée des instructions officielles.
- S'appuyer sur les traces des élèves, leur activité pour argumenter ou le cas échéant reconstruire sa séance.
- Montrer que l'on sait où se renseigner pour répondre à un questionnement. Se tenir au courant de l'actualité éducative (veille pédagogique régulière).
- Se préparer à des questions transversales portant sur d'autres domaines que celui ou ceux réalisés
- Faire le lien avec différents paramètres (projet d'école, projet de classe, évaluations, prise en compte des élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers).
- Pouvoir expliquer les enjeux en français/langage et en mathématiques pour prendre de la hauteur.

❖ Deuxième épreuve

Constats :

Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles

De manière générale, les candidats ont su créer les conditions d'un échange constructif avec le professeur de la classe visitée.

Ceux qui ont réussi cette épreuve ont à la fois pointé les angles saillants à travailler tout en restant dans la zone proximale de développement du professeur visité. Ils ont, en outre, réussi à amener le professeur à reconstruire la séance ou, le cas échéant, à la prolonger. Les conseils apportés sont accessibles et opérationnels.

Les candidats en réussite dans cette épreuve ont pleinement utilisé le temps réglementaire donné lors de l'entretien et ont su à la fois être dans l'écoute du stagiaire, tout en n'hésitant pas à recentrer l'échange quand cela s'avérait nécessaire. La hiérarchisation des priorités apparaît encore à travailler par certains candidats afin de mieux structurer l'entretien et ainsi d'éviter une analyse chronologique de la séance observée. L'échange gagne à s'appuyer sur des points explicites relevés durant l'observation et permettant de structurer l'entretien de façon cohérente et efficiente en termes de formation.

Les candidats qui ont été force de proposition lors de l'entretien avec le stagiaire sur les outils, les références mais également les gestes professionnels à infléchir ont été valorisés.

Concernant la rédaction du rapport de visite

Les candidats qui ont bien réussi sur cette phase sont ceux qui ont tenu compte des enjeux formels de cet exercice (2 pages maximum) en donnant un plan de visite clair et opérationnel par rapport à ce qui a été observé par le jury. Ils ne se sont pas contentés d'un descriptif chronologique mais ont réalisé une analyse distanciée en prenant appui sur le temps d'entretien. Ces candidats n'ont pas porté d'éléments contradictoires entre les différentes phases de leur rapport, permettant au jury de vérifier leur cohérence de formateur. Enfin ce sont ceux qui ont, le cas échéant, mesuré l'écart à chaud (entre l'entretien avec le professeur des écoles) et à froid (lors de la rédaction de la visite) si certains points avaient été occultés ou bien insuffisamment traités.

En tout état de cause, ce sont également les candidats qui ont pu faire ressortir les points saillants positifs et/ou à améliorer de la pratique du professeur des écoles observé tout en apportant quelques références théoriques ou institutionnelles pour étayer leur discours de formateur.

Concernant l'entretien avec le jury

Dans un premier temps le jury a apprécié les candidats qui ont clairement présenté leur rapport tout en y apportant une explicitation de leurs intentions.

Le jury a aussi valorisé les candidats qui ont été capables de produire une analyse distanciée de la pratique observée.

La plupart des candidats ont été à l'écoute des questions du jury en montrant des qualités de dialogue mais certains n'ont pas su se décentrer au profit d'une remise en question et d'une analyse fine de l'échange professionnel mené. Ici aussi le jury a favorisé les candidats qui pouvaient articuler leurs réponses avec des références théoriques et institutionnelles pertinentes, voire complémentaires par rapport à leur bulletin de visite.

Conseils aux candidats :

Concernant l'observation de la séance présentée par un professeur des écoles

-Ciruler dans la classe afin de noter les différentes procédures et choisir des productions d'élèves au service de l'entretien avec le Professeur des écoles. Noter les échanges verbaux pertinents, la collaboration entre les élèves.

-Relever les difficultés et les réussites rencontrées par les élèves ainsi que la différenciation apportée ou pas par le Professeur des écoles.

-Prendre en compte tous les niveaux dans le cas d'un cours multiple.

-Se doter d'un outil avec des observables concrets (par exemple, consigne, sens de l'activité, apprentissage réalisé ou pas en fonction de l'objectif visé, temps d'activité/de parole des élèves, place de l'enseignant, etc...) en direction de l'enseignant, en direction des élèves.

-S'entraîner en amont en expérimentant l'outil d'observation conçu.

-Prendre en note certaines phrases (PE et/ou élèves) pour étayer son discours par la suite.

-Préparer les questions que l'on va poser pour amener le Professeur des écoles à avoir une réflexion sur les points à améliorer dans sa séance.

-Regarder les cahiers ou supports écrits, les affichages, l'organisation de la classe, le matériel à disposition des élèves par rapport à la séance observée.

-Repérer et chronométrer les différentes phases de la séance. Mettre ces temps en corrélation avec la fiche de préparation de l'enseignant.

-Questionner le lien entre la tâche proposée aux élèves et l'objectif poursuivi par le Professeur des écoles.

Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles

-Installer la communication (remerciements, bienveillance et exigence) et l'écoute (besoins du stagiaire) afin que ce dernier se sente en confiance pendant la durée de cet entretien et que sa parole soit prise en compte.

-Valoriser le stagiaire en s'appuyant sur un (ou des points positifs) en évitant d'aller directement sur des points à améliorer.

- Avoir un plan détaillé, l'annoncer et s'y tenir pour éviter les débordements. Il est judicieux ne pas pointer plus de trois axes de travail afin d'avoir le temps de les traiter pleinement. Gérer le temps de l'entretien : le bilan et le temps de retour du Professeur des écoles sont primordiaux.
- Hiérarchiser les priorités au regard de la pratique observée chez le professeur visité en articulant priorités didactiques et priorités pédagogiques.
- S'adapter au profil du professeur visité pour donner des conseils opérationnels.
- Être synthétique et clair dans son propos.
- Gérer la parole : être à l'écoute du Professeur des écoles mais sans le laisser prendre la main sur les échanges. Se saisir de ses réponses.
- Avoir une bonne connaissance des programmes et des attendus de fin de cycle pour éventuellement recentrer l'échange.
- Se placer dans une posture de formateur qui encourage, pointe les réussites mais ne laisse pas passer les éléments à améliorer voire à prescrire (conformité aux instructions officielles).
- Investir tout le temps réglementaire prévu.
- Maîtriser les concepts et utiliser un vocabulaire précis. Vocabulaire que vous pouvez définir au stagiaire si besoin est.
- Donner des exemples concrets (traces écrites, affichages, consignes oralisées, propos notés...) pour faire reconstruire par le professeur visité une phase de la séance et le recentrer le cas échéant. Il s'agit d'amener le professeur à réfléchir pour le faire progressivement évoluer dans sa pratique.
- Proposer quelques référents théoriques ou ressources institutionnelles précis (documents d'accompagnement, référence aux guides, sites institutionnels...) pour permettre au professeur des écoles de s'outiller.
- Demander au professeur ce qu'il retient de l'échange pour pouvoir comparer son bilan aux points saillants que vous avez mentionnés en ouverture d'entretien et voir si sa vision de la séance conduite a été modifiée ou non.
- Penser à replacer l'entretien dans une perspective de développement professionnel.

Concernant la rédaction du rapport de visite

- Respecter la contrainte formelle des 2 pages à écrire maximum en respectant les recommandations concernant la forme (police d'écriture/ taille de la police /marges).
- Porter une vigilance particulière à la maîtrise de la langue française.
- Donner un plan détaillé sur le rapport, plan qui permet d'adresser deux à trois axes hiérarchisés. Ces points doivent permettre de traiter à la fois les aspects didactiques et pédagogiques de la séance conduite.
- S'appuyer sur des éléments concrets : verbatim entre guillemets ou référence donnée par le professeur des écoles pour infirmer ou confirmer un élément saillant que vous souhaitez questionner.
- Rédiger de manière claire, fidèle à ce qui a été dit et de façon synthétique.
- Valoriser le ou les points d'appui du Professeur des écoles et marquer explicitement le ou les points à améliorer.
- Faire un retour critique sur sa méthodologie de formateur au besoin en envisageant des réajustements.
- S'appuyer sur les compétences professionnelles du référentiel de Professeur des écoles dans son rapport.
- Donner des références théoriques ou institutionnelles à propos et en nombre raisonné pour permettre au professeur des écoles de les assimiler.
- En fin de rapport, hiérarchiser les conseils, en limiter le nombre.

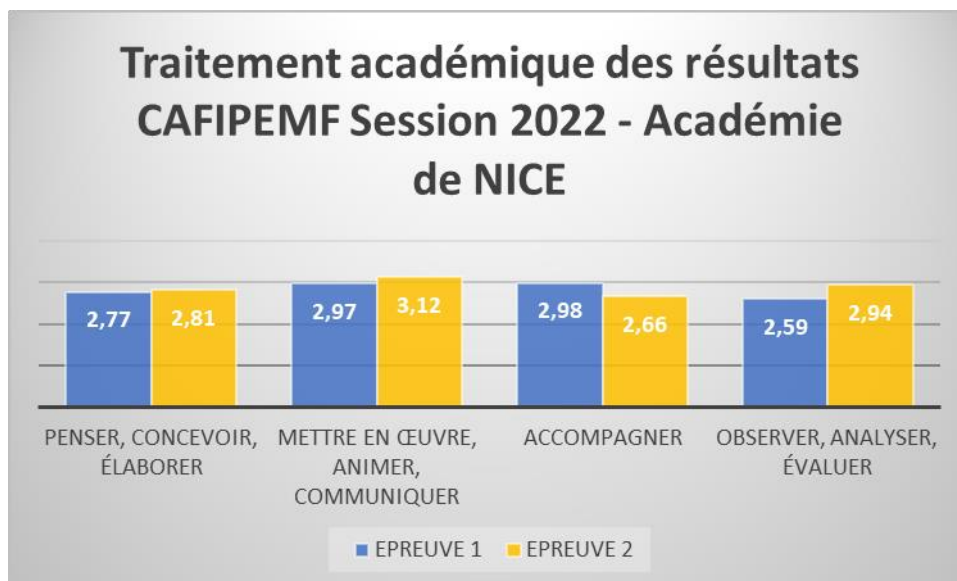
Concernant l'entretien avec le jury

- Explicitiser ses choix et les argumenter. Accepter la controverse.
- Eviter la redondance lors de la présentation du rapport. Par exemple, apporter des éléments nouveaux qui n'auraient pas été évoqués ou encore qui n'auraient pas été traités en priorité.
- Être à l'écoute des questions du jury notamment si elles reviennent sous différentes reformulations.
- Apporter un regard critique et constructif.
- Hiérarchiser les leviers d'action pour mieux relier le vécu du professeur visité avec les remédiations qu'il doit opérer.
- Savoir se décentrer pour envisager de nouvelles approches. Prendre du recul sur les axes abordés afin d'analyser les propositions faites par le jury et infléchir les conseils ou pistes proposés au Professeur des écoles.
- Se placer dans une posture de formateur qui encourage, pointe les réussites mais ne laisse pas passer les éléments à améliorer, voire à prescrire (conformité aux instructions officielles).
- Donner des références bibliographiques complémentaires et/ou institutionnelles au jury en plus de celles qui ont été proposées au Professeur des écoles. Montrer au jury des connaissances didactiques actualisées.
- Signifier clairement quand on ne sait pas répondre.
- Anticiper des propositions d'activités supplémentaires et projeter les conseils sur d'autres cycles.
- Se projeter dans le métier de formateur : par exemple quel accompagnement proposer à un Professeur des écoles dont on a observé la pratique. Montrer sa connaissance de différents dispositifs de formation qui pourraient améliorer les gestes professionnels du Professeur des écoles. Mobiliser le numérique avec la plus-value qu'il peut apporter à la formation.

Analyse des résultats obtenus au niveau académique à la session 2022 :

Les résultats moyens obtenus au niveau académique sur une échelle de 5 montrent un ensemble compris entre 2,59 et 3,12 ce qui dépasse la moyenne.

Si la compétence « Mettre en œuvre, animer et communiquer » est plus largement réussie avec une moyenne supérieure à 3, les compétences « Accompagner », « Penser, concevoir, élaborer » et « Observer, analyser, évaluer » sont stables avec une moyenne globale supérieure à 2,7.



On remarque une cohérence dans les résultats des candidats entre les deux épreuves.

En outre, si certains candidats obtiennent des résultats favorables voire très favorables dans l'ensemble des 4 compétences, d'autres au contraire, n'ont pas suffisamment développé, à ce jour, les compétences du référentiel.

